

Rapport d'activité



Les industriels au service
de la performance des matériaux

20
22

www.uits-france.org

EDITO

Jonathan FHIMA
Président



2022, une année déroutante

Après une année 2021 encore marquée par l'épidémie de COVID et alors que l'activité revenait à un niveau acceptable, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a de nouveau bouleversé de façon très soudaine la production industrielle. La crise énergétique sera sans doute le fait le plus marquant de cette année 2022. Elle fait craindre pour l'année 2023, une augmentation des défaillances d'entreprises dont celles du traitement des matériaux, fortement consommatrices d'énergie.

Au troisième et quatrième trimestre 2022, l'UITS a ainsi répondu à de nombreuses sollicitations des adhérents, des pouvoirs publics et de la FIM pour tenter de trouver des solutions adaptées. Malheureusement, les aides mises en place par l'état ne suffiront pas à compenser les hausses de l'énergie et les adhérents ont dû faire preuve de pédagogie et d'autorité auprès de leurs clients pour atténuer les effets d'une crise imprévue. Nous espérons que ce chapitre sera rapidement derrière nous et que chaque Etat européen prendra ses responsabilités pour que l'énergie retrouve un cours acceptable et assurer une concurrence loyale entre pays de l'UE.

Malgré tout, si nous voulons rester positif, ce qu'il faut retenir de cette mascarade liée aux spéculations, c'est la résilience de notre activité. Chacun à leur échelle, avec leurs moyens, les chefs d'entreprises réinventent leur outil de production pour s'adapter.

Présenter des solutions innovantes, tirer des leçons de retours d'expérience, prendre des positions pour défendre la profession sont les moteurs de votre organisation professionnelle.

Les webinaires, journées d'informations... nous permettent de partager avec vous ces éléments essentiels à la prise de recul et de décision. C'est également pour cette raison que nous vous avons proposé, à Rennes, lors de l'assemblée générale en Juin 2022, une rencontre avec Fabrice MIDAL, philosophe et auteur du livre "Comment rester serein quand tout s'effondre".

Parce que le syndicat professionnel se doit d'évoluer au même rythme qu'évoluent ses adhérents et son environnement, nous avons voulu montrer le dynamisme de l'UITS en travaillant sur l'image de marque et sur la charte graphique. Celle-ci vous a été présentée sur le salon Global Industrie à Lyon en Mars 2023.

Nous espérons qu'elle donnera de la clarté et de la lisibilité à notre profession trop souvent méconnue et décriée. C'est dans cet esprit que nous avons renforcé notre communication auprès des jeunes, en utilisant les réseaux sociaux, mais également auprès de l'industrie en général.

La profession du traitement des matériaux apporte de la valeur aux produits manufacturés. Elle est un pilier incontournable de la réindustrialisation et du développement durable et nous devons, tous ensemble, porter ce message.

L'année 2023 sera riche en challenges, celui de lutter pour la survie de nos entreprises, de contrer une inflation galopante toujours plus contraignante pour les salariés mais également de prendre part aux grands chantiers transversaux qui nous attendent : la révision du règlement REACH, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, la transformation de la filière automobile avec l'électrification des véhicules ... et bien sur, la réforme du marché de l'électricité sans oublier la mise en place de la nouvelle convention collective de la métallurgie qui viendra sûrement, pour certains, bouleverser des habitudes de travail.

Cette année, nous nous retrouverons le 21 septembre, à REIMS, berceau du traitement de surface, pour notre première Convention Nationale. Nous aurons l'occasion de vous présenter l'état d'avancement de ces sujets.

Jonathan FHIMA - *Président de l'UITS*

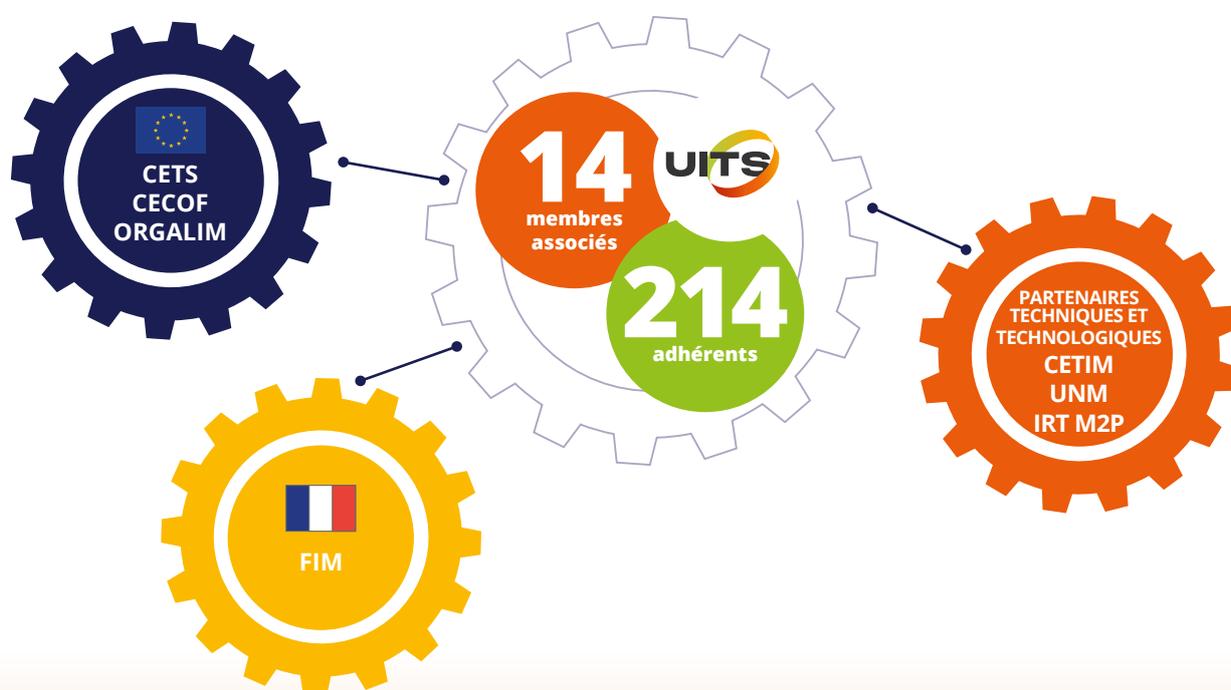
Sommaire

Comprendre l'UITS	5
Organisation de l'UITS	6
Les membres.....	6
L'équipe.....	6
Les instances dirigeantes.....	6
Les groupes de travail.....	7
Nouveautés 2023.....	7
Accompagner les adhérents	8
Le secteur du Traitement des Matériaux en 2022	9
Peinture, laque et vernis toujours premier au classement.....	9
Emploi, compétence et attractivité	10
Actions pour les formations en traitement des matériaux.....	10
Diffusion des offres d'emploi sur le site internet et sur LinkedIn.....	11
Village de la chimie.....	11
Conférence sur le SIANE.....	11
Juridique, fiscalité	12
Révision des conditions générales de façonnage.....	12
Contrat cadre SAFRAN.....	12
Economie	12
Enquête conjoncture mensuelle.....	12
Action sur les hausses matières premières et énergie / formule indexation prix.....	12
Cybersécurité.....	13
Action énergie.....	13
Marchés	13
Développement Durable, RSE et Sécurité	14
Charte de développement durable et groupe de travail RSE.....	14
Suivi du dossier d'autorisation du trioxyde de chrome.....	14
Révision de l'arrêté du 30 Juin 2006.....	14
Groupe de travail sur le logiciel environnemental.....	14
Révision du BREF Traitement de surface.....	15
Classement des substances utilisées dans le traitement des matériaux.....	15
Journée environnement.....	15
Conséquence de la sécheresse survenue à l'été 2022.....	15
La communication	16
Réseaux sociaux.....	16
Site internet.....	16
Groupe de travail sur l'image de marque de l'UITS.....	16
Communiqués UITS.....	16
Salons Global Industrie, MICRONORA et SIANE.....	17
Portraits de pro.....	17
Technique, Innovation, Recherche et Développement	18
La normalisation.....	18
Sujets techniques portés par la commission RTS du CETIM à la demande de l'UITS.....	18
Journée technique automobile UITS / ARTEMA.....	19
Europe	19

Comprendre l'UITS

L'UITS est le syndicat professionnel chargé de représenter les intérêts de la profession. L'UITS est membre de la Fédération des Industries de la Mécanique (FIM) et à ce titre, bénéficie des travaux transversaux menés par la FIM pour l'ensemble des syndicats professionnels qui en sont membres.

L'UITS intervient donc surtout au niveau de problématiques spécifiques à la profession du traitement des matériaux. L'écosystème de l'UITS est formé des organisations et partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien.



LES PROFESSIONS DE L'UITS : une offre unique de solutions dans les technologies des surfaces

- Applicateurs en traitement thermique et dépôts par voie sèche
- Applicateurs en traitement de surfaces
- Fournisseurs de produits chimiques
- Fournisseurs d'équipements (fours, cabines, laboratoire, contrôle ...)
- Traitement et valorisation des déchets
- Autres... (formation, assurance...)

70 % des ADHÉRENTS
DU SYNDICAT sont des entreprises possédant un ou plusieurs ateliers de traitement de surface / traitement thermique / galvanisation à chaud.

370 Au total, l'UITS représente environ SITES INDUSTRIELS

Organisation de L'UITS

Les membres de l'UITS au 31/12/2022

Cotisants adhérents : **214**

Cotisants adhérents associés : **14 entreprises**

Entreprises : **370**

Ils ont rejoint l'UITS en 2022 : AUPUS EQUIPEMENT – BE2SIM – ISPIRA – LATECOERE – REVEL – PURETECH ENVIRONMENTAL – FREYSSINET AERO – WATROPUR – GEORGE FISCHER – SAPPI groupe SOFIPLAST

L'équipe de l'UITS

Sonia KALLEL

Assistante de direction en charge notamment de l'organisation et du suivi administratif des réunions et manifestations, de l'interface entre l'UITS et ses partenaires, du suivi et des mises à jour des bases de données et de la facturation / suivi des paiements.

Thomas RUTHY

Responsable technique et réglementaire en charge notamment de la révision du BREF Traitement des matériaux et des questions / réponses aux adhérents sur les thématiques liées à sa fonction (REACH, ICPE, ATEX...). Thomas RUTHY a rejoint l'UITS fin octobre 2022.

Anne-Sophie MAZE

Déléguée générale en charge du management et de la représentation de l'UITS auprès des partenaires et autres organisations, au niveau national et européen, de la mise en œuvre des actions utiles pour l'UITS, de la promotion du secteur des technologies des surfaces, de l'animation du réseau et de l'assistance aux adhérents.

Les instances dirigeantes de l'UITS



Président

Jonathan FHIMA
(MITHIEUX METAL PROTECT)



Thierry BATAILLE
(CMI SLETI)



Vices-Présidents

Bruno POUPEL
(BST)



Gilles WIDASWKI
(OERLIKON)



Trésorier

Stéphane CHAUMEIL
(GALION)



Vice-Trésorier

Sylvain BATBEDAT
(BODYCOTE)

Le conseil d'administration actuel
est composé de 26 membres
que vous pouvez retrouver
sur le site
www.uits-france.org/conseil-dadministration.

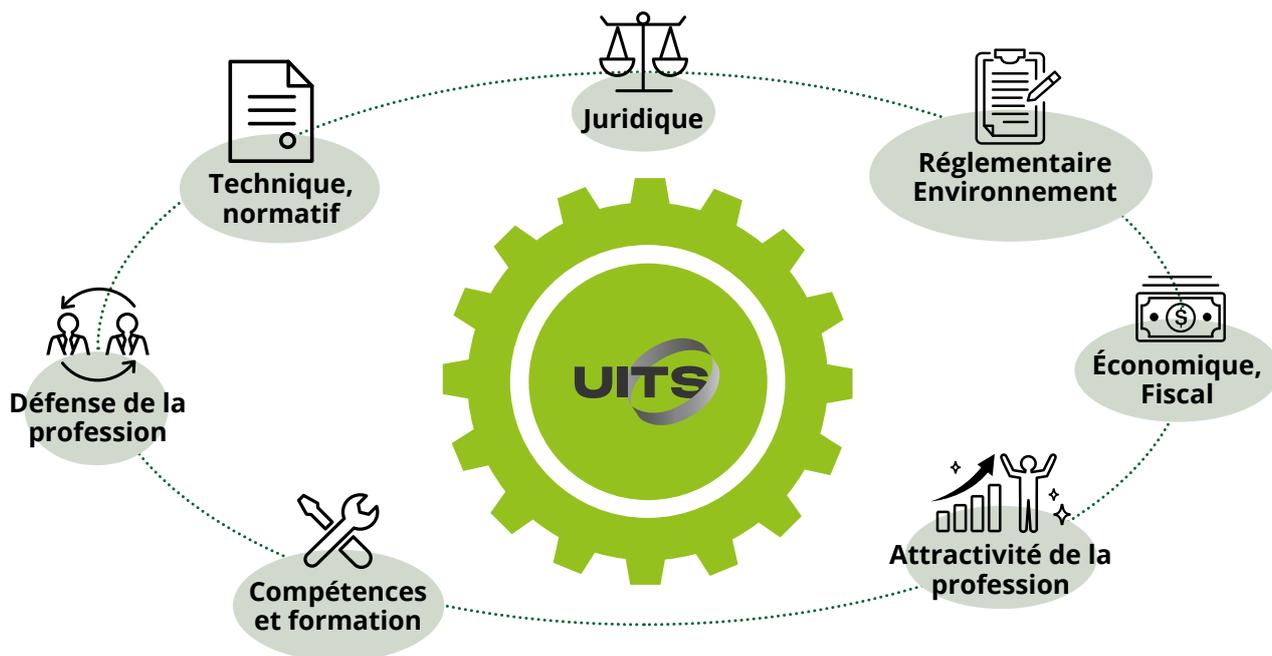


Groupes de travail

L'UITS est organisée par **groupes de travail permanents** (section peinture, section spécialités chimiques, section traitement thermique et dépôts par voie sèche, commission environnement, commission aéronautique, commission automobile) et par **groupes de travail ponctuels** (GT Jeunes et réseaux sociaux, GT Partage de bonnes pratiques, GT plus de réunions en présentiel, GT Europe et ministère, GT groupement d'entreprises, internet - plateforme my meca reseau, commission juridique, Bref TS, révision du guide incendie).

Hormis les réunions de sections, les GT et webinaires sont ouverts à toutes personnes d'une entreprise adhérente de l'UITS qui souhaitent y participer.

Nouveauté en 2023 : Création de la section galvanisation à chaud



En 2022, l'UITS a répondu à plus de 250 questions d'adhérents sur ces thématiques.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les questions les plus posées par les adhérents à l'UITS en 2022 concernent les aides au paiement des factures d'énergie, les obligations liées au trioxyde de chrome, la TICFE, les conditions générales de façonnage et leur mise en œuvre.



Accompagnement des adhérents

Actions politiques spécifiques / prise de position.

L'UITS a mené différentes actions auprès des pouvoirs publics pour la défense de la profession comme la demande de relèvement de l'ARENH, demande de prise en compte des équipements de prévention incendie dans le cadre du plan France Relance.

Réflexions internes à l'UITS sur l'énergie, les achats et les assurances.

Au vu du contexte économique l'UITS a invité ses adhérents à certaines réflexions sur les achats d'énergie, les achats généraux et les assurances.

Accompagnement personnalisé sur des problématiques ponctuelles.

L'UITS accompagne également ses adhérents sur des questions particulières. En tête des questions sur l'année 2022 : comment remplir la déclaration REACH IT sur le site internet de l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Pour répondre à cette question, une assistance personnalisée a été mise en œuvre lors de chaque demande. Elle a bénéficié à une vingtaine d'adhérents.

L'UITS est également régulièrement consultée sur des questions juridiques ou fiscales.

Le secteur du Traitement des Matériaux en 2022

La France est le 3^{ème} pays européen pour le traitement et revêtement des matériaux en termes de facturation derrière l'Italie et l'Allemagne.

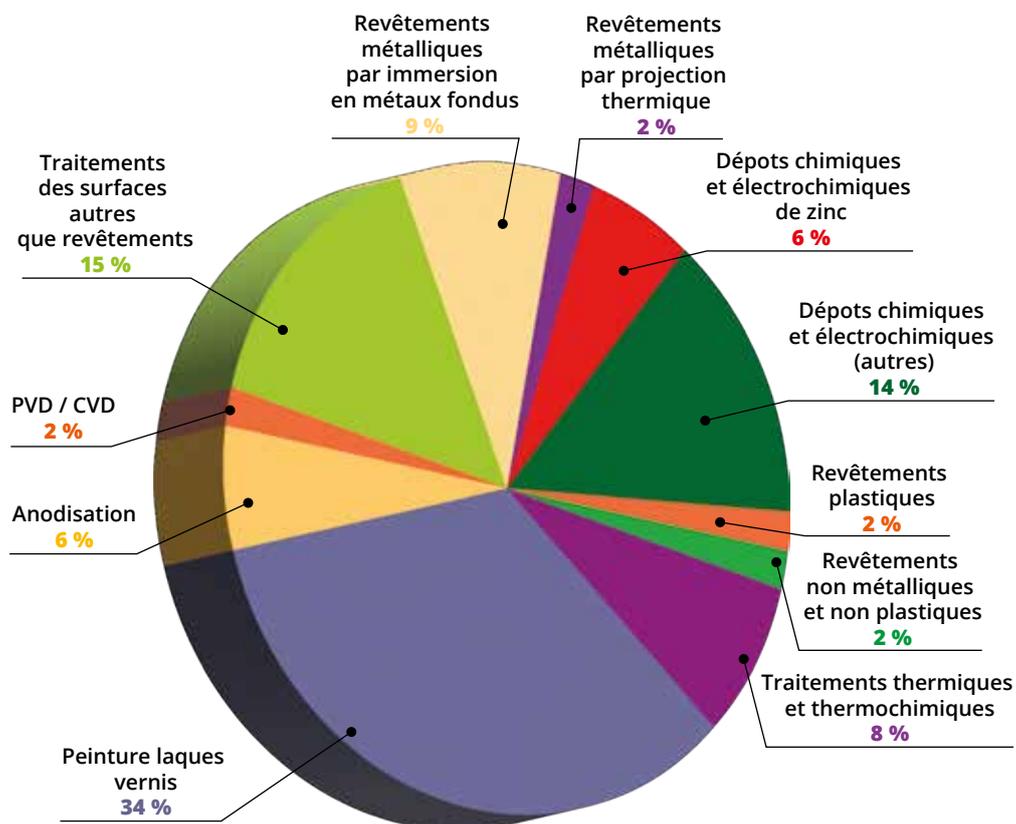
Entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires des entreprises de sous-traitance en traitement des matériaux a progressé de 13 %. Il n'est toutefois pas revenu à son niveau de 2018.

Le secteur du traitement des matériaux connaît de profonds changements marqués par :

- Regroupement d'entreprises sous-traitantes pour former de grands groupes industriels
- Limitation du nombre d'acteurs sur le marché des spécialités chimiques par le rachat d'entreprises entre elles.

Peinture, laque et vernis occupent toujours la première place du classement

Les traitements des matériaux traditionnels (peinture, revêtements électrolytiques, chimiques, traitement thermique...) restent prédominants. Cette enquête confirme les chiffres de l'INSEE qui peuvent être transcrits de la façon suivante. Les résultats en exprimés en % du chiffre d'affaires de l'activité.



Emploi, Compétence et attractivité

60% des adhérents UITS recherchent du personnel. Cette thématique est donc extrêmement importante. Après extrapolation, la demande pour l'ensemble des entreprises de traitement des matériaux (sous traitance et ateliers intégrés) pourrait être de 10 000 salariés.

Actions pour les formations en traitement des matériaux

Soutenir les formations en traitement des matériaux est fondamental pour la profession. Ainsi en 2022, l'UITS a participé :

- à des actions de promotion auprès des élèves de terminale lors de journées portes ouvertes organisées par les lycées,
- a mis à disposition des établissements scolaires une boîte à outils pour promouvoir les formations traitement des matériaux (roll up, films...),
- à contribuer à l'enseignement des étudiants en leur offrant le guide épuration des effluents aqueux, afin d'enrichir leurs connaissances spécifiques.



Emploi, Compétence et attractivité

Diffusion des offres d'emploi sur le site internet et sur LinkedIn

Pour augmenter vos chances de succès dans le recrutement de collaborateurs, les offres d'emploi des adhérents publiées sur linkedin et portées à la connaissance de l'UITS sont systématiquement relayées via le compte de l'UITS.

Elles sont également mises sur le site internet sur demande.



Village de la chimie



En 2022, l'UITS a participé au Village de la Chimie inauguré par Jean-Michel BLANQUER, alors Ministre de l'Éducation.

Ce village est l'occasion de présenter les métiers du secteur du traitement des matériaux ainsi que les formations dédiées Bac pro et BTS.



Conférence sur le SIANE

L'UITS a animé sur conférence sur les difficultés de l'emploi et de la formation dans le secteur des technologies des surfaces pour alerter sur les difficultés de l'industrie à recruter.

- Etat des lieux du besoin industriel,
- Adéquation du besoin industriel avec les offres de formations,
- Difficultés de fléchage dans Parcours sup,
- Actions de promotion auprès des jeunes.



Juridique, fiscalité

Révision des conditions générales de façonnage

Les conditions générales de façonnage, socle de la négociation lors de la formation du contrat commercial ont été révisées en 2022 pour tenir compte de la situation économique et structurelle. Ces conditions générales de vente sont l'élément sine qua non de la compétitivité des entreprises sous-traitante confrontées au pouvoir de négociation des donneurs d'ordres.

Des questions sur la loi LME, la loi de 1975 sur la sous traitance, sur les transports...
Le service juridique de la FIM vous répond.

Contrat cadre SAFRAN

SAFRAN / FIM et UITS se sont de nouveau rencontrés en 2022 pour discuter du contrat cadre SAFRAN. Les adhérents bénéficient de recommandations émises par le service juridique de la FIM sur ce contrat, basées sur la volonté de rééquilibrage des rapports entre donneurs d'ordres et des entreprises sous-traitantes et sur la conservation du savoir-faire du sous-traitant.

Economie

Enquête conjoncture mensuelle

L'UITS réalise des enquêtes mensuelles de conjoncture afin de pouvoir suivre l'évolution de l'activité et de tirer les sonnettes d'alarme au bon moment.

Ainsi, si l'activité peut être qualifiée de bonne pour 2022 (hors automobile), on observe une chute de la rentabilité des entreprises. C'est notamment sur ce point que l'UITS communique auprès des pouvoirs publics, en insistant sur le fait que si les chiffres d'affaires des entreprises repartent plutôt à la hausse, les bénéfices des entreprises vont fortement chuter du fait des différentes hausses (produits chimiques, transports, salaires, énergie).

Action sur les hausses matières premières formule indexation des prix



L'envolée des prix et des matières premières a amené l'UITS à s'interroger sur la mise en place d'un indice spécifique à la profession.



Economie

Cybersécurité

Avec le premier webinaire organisé sur la cybersécurité, l'UITS a souhaité envoyer un signal fort aux entreprises adhérentes. La cybersécurité est l'affaire de tous, y compris des TPE-PME. Les conséquences économiques pour l'entreprise attaquée peuvent être catastrophiques. Soyons vigilants (d'autant plus que les donneurs d'ordres commencent à intégrer ce sujet dans leurs audits et dans leur grille de sélection des fournisseurs) !

Action énergie

Face aux menaces de pénurie sur le gaz et l'électricité, l'UITS a écrit aux pouvoirs publics pour les informer de la spécificité de la profession traitement des matériaux, secteur fortement consommateur d'énergie. Individuellement, les industriels ont été invités à écrire à leur préfet au moyen d'un courrier type. L'UITS a également fait remonter les informations de ses adhérents au CLEEE (Comité de Liaison des Entreprises Consommatrices d'énergie) auquel l'UITS adhère depuis fin 2022. Les sujets hausse du coût de l'énergie et réforme du marché (disparition de l'ARENH) sont particulièrement préoccupants pour nos professions et nous les suivons avec attention.

Un webinaire a également été organisé sur ce sujet pour présenter les dispositifs d'aides aux adhérents ainsi que les solutions pour réaliser des audits énergétiques.

Marchés

Pour tenir compte de l'avis des adhérents sur la conjoncture et relayer les informations spécifiques liées aux marchés, l'UITS a mis en place des points réguliers. Il s'agit de points automobile et de points aéronautique. Ces derniers permettent de relayer des informations techniques et tendanciennes (issues de la plateforme filière automobile notamment) pour la partie automobile.

Développement Durable, RSE et Sécurité

Charte de développement durable et groupe de travail RSE

Afin de pouvoir présenter un plan d'action concret sur la partie RSE, l'UITS a rencontré de nombreux partenaires durant l'année 2022. UIMM et autres organisations ayant créé leurs propres référentiels et leurs propres labels ont été questionnées afin d'orienter les travaux du syndicat dans la meilleure direction. Pour mémoire, l'UITS met à la disposition de ses adhérents depuis 2013 une charte de développement durable qui devrait faire l'objet d'amélioration en 2023.

Suivi du dossier d'autorisation du trioxyde de chrome déposé par le CTAC SUB pour le chromage technique à caractère décoratif (Usage 3)

L'UITS a eu plusieurs contacts durant l'année avec le ministère de l'environnement et le ministère du travail, ainsi qu'avec le consortium CTAC SUB pour faire le point sur ce dossier. Pour mémoire la commission européenne a rejeté le plan de substitution présenté par le consortium CTAC SUB et depuis, les discussions sont bloquées. Le dénouement est prévu fin 2023.

Révision de l'arrêté du 30 Juin 2006 - webinaire incendie - Groupe de travail sur la révision du guide incendie

La sinistralité liée à l'incendie dans les ateliers de traitement de surface par voie humide s'est aggravée en 2020. Devant ce phénomène, et pour faire suite aux différents rapports du bureau des risques industriels, le ministère de l'environnement a souhaité revoir la réglementation liée à ce risque pour les entreprises classées sous la rubrique 2565. Le texte a été présenté en fin d'année au conseil supérieur des installations classées. Pour anticiper cette réglementation, l'UITS a organisé deux webinaires sur le risque incendie avec des témoignages très constructifs de sociétés directement impactées. En parallèle, l'UITS a décidé de travailler sur la révision du guide des bonnes pratiques de prévention et de protection contre le risque incendie et explosion dans les ateliers de traitement de surface par voie humide.

Groupe de travail sur le logiciel environnemental

Faisant suite au brainstorming qui a eu lieu en 2021, l'UITS a travaillé en 2022 sur la rédaction d'un cahier des charges pour la création d'un logiciel qui permettrait de gérer efficacement toute la partie environnement de l'entreprise. Suite à la remise du cahier des charges, des prestataires vont être sollicités en 2023 afin que des devis soient établis.

Révision du BREF TRAITEMENT DE SURFACE

La révision du BREF TS a débuté en 2022. L'UITS a accompagné le ministère de l'environnement et l'INERIS sur des visites de site industriels. Les sociétés COLLINS AEROSPACE, MITHIEUX METAL PROTECT, GALION, AST PEM,

Développement Durable, RSE et Sécurité

ELECTROPOLI et GALVANOPLAST PARIS ont ainsi été sollicitées pour expliquer leur activité et le cycle de l'eau au sein de leur entreprise.

Une quinzaine de membres de l'UITS ont accepté de répondre au questionnaire sur lequel sera basé la révision du BREF. L'enjeu est crucial pour la profession puisque l'analyse de ce questionnaire déterminera les valeurs limites d'émission qui s'appliqueront dans quelques années. Sans données, aucune négociation ne sera possible.

Classement des substances utilisées dans le traitement des matériaux

L'UITS suit de très près l'évolution du classement de certaines substances utilisées en traitement de surface et participe aux travaux des comités européens. L'enjeu : éviter que des classements trop sévères et non justifiés par des études scientifiques s'imposent et empêchent, à terme, l'utilisation de ces dites substances pour le traitement des matériaux. Afin de tenir informés les adhérents et de les aider à anticiper des futures réglementation, un récapitulatif du classement des substances préoccupantes est réalisé annuellement à l'occasion de la journée environnement.

Les enjeux portent actuellement sur le classement de l'argent.



Journée environnement

La journée environnement qui s'est déroulée en mars 2022 à Lyon a permis de rassembler 80 personnes autour de rappels réglementaires et de retours d'expérience. Ainsi en 2022, les participants ont notamment pu assister à une présentation de la révision du BREF TS par Eric Mousset (ministère de l'Écologie et du développement durable).

Conséquence de la sécheresse survenue à l'été 2022 : implémentation de nouvelles réglementations

L'UITS a participé à quelques groupes de travail régionaux sur la prise en compte de la sécheresse et la rédaction d'arrêté cadre sécheresse. Un bilan des différents plans mis en place durant l'été 2022 a été fait. Les conclusions devraient guider les travaux des réglementations envisagées pour 2023.

Communication

Réseaux sociaux

L'UITS dispose d'un compte Facebook, Instagram, LinkedIn, Tik Tok et You Tube. Ces réseaux sociaux de l'UITS ont été alimentés durant toute l'année 2022 par des posts relatant les événements UITS ou les films réalisés dans le cadre de l'opération "portrait de pro".



Site internet

Le site internet de l'UITS est régulièrement mis à jour. Afin d'améliorer son référencement, de nouvelles pages ont été créées, notamment sur la partie procédés. Les notes de veille sont régulièrement déposées dans l'espace membre et un grand nombre de document est téléchargeable après authentification.

Groupe de travail sur l'image de marque de l'UITS

Le conseil d'administration de l'UITS a souhaité réfléchir à l'image de marque de l'UITS et à la façon de mieux véhiculer les messages au travers du logo de l'association professionnelle. Dressant le constat que la profession restait trop méconnue et mal identifiée, les travaux ont abouti à la modernisation du logo de l'UITS qui a été présentée en Mars 2023.

Les adhérents peuvent aussi utiliser ce logo



Communiqués UITS

Régulièrement l'UITS communique auprès de la presse et des ministères sur des sujets importants de l'actualité de la profession. Ainsi plusieurs communiqués ont été rédigés en 2022 et nous ont permis d'informer les différentes instances sur la spécificité de la profession :

- Hausse de l'énergie
- Hausse des coûts
- Problème de recrutement





Salons Global Industrie, MICRONORA et SIANE

En 2022, l'UITS a participé à 3 salons professionnels :

- Le salon Global Industrie
- Le salon MICRONORA
- Le salon SIANE

Sur ces 3 salons, l'UITS propose des villages pour améliorer la visibilité des adhérents exposants.

Une communication accrue sur les réseaux sociaux est également mise en place pour faire en sorte que les visiteurs viennent nombreux à la rencontre des industriels exposants.



Ces salons sont également des moments d'échanges importants entre adhérents et syndicat professionnel.

Portraits de pro

Chaque vidéo, réalisée avec le concours d'adhérents UITS a attiré en moyenne 1500 vues sur linkedin, sans compter les autres réseaux sociaux. Elles sont utilisées dans les établissements scolaires et par les adhérents pour parler du métier. Un beau succès qui nous pousse à poursuivre dans ce type d'actions.

Les films sont à découvrir sur notre chaine you tube ou sur notre site internet. Ils peuvent alimenter les formations, les présentations ou les réseaux sociaux de nos adhérents.

Les films disponibles couvrent les métiers d'opérateur sur chaine automatisée, de galvanoplaste, de peintre pour l'aéronautique, d'opérateurs en galvanisation

à chaud, d'opérateur dans le traitement thermique, d'opérateur dans les dépôts sous vide.



Vous pouvez visionner les films sur notre chaine Youtube

<https://www.youtube.com/channel/UC-7oVyGHCTiGYE2HVSfVNHg>

Rejoignez l'UITS sur les Réseaux sociaux

Identifier les canaux de communication vers les jeunes et leurs parents et construire la communication vers chaque cible est une priorité pour l'UITS.



Technique, Innovation, Recherche et Développement

La normalisation

La normalisation est un puissant levier de transformation à la disposition des parties prenantes pour faire face aux grands enjeux industriels et sociétaux.

L'UITS et ses adhérents membres de commission peinture sont membres de l'UNM 66 et participent aux travaux de normalisation. L'année 2022 a été marquée par le début de la rédaction d'une norme sur les cabines de métallisation par projection.

L'UITS est également membre de l'UNM24 qui concerne les équipements thermiques. La norme NF EN 746-3 a été révisée.



Sujets techniques portés par la commission RTS du CETIM à la demande de l'UITS



De gauche à droite : Stephan TEIL, Vice-Président de la commission RTS (HEF), Jonathan FHIMA, Président de la commission RTS (MITHIEUX METAL PROTECT) et Muriel MAQUENNEHAN, (Chargée de profession pour la commission traitement de revêtement de surface)

En 2021, l'UITS a fait différentes demandes d'études au CETIM (centre technique des industries de la mécanique). Les sujets portent sur la mise à jour du guide choix des traitements de surface, la création d'un guide d'application pour la peinture poudre, la mesure de la conductivité électrique, recyclabilité des matériaux revêtus... Ces sujets se sont poursuivis en 2022. L'UITS assure le suivi de ces travaux et participe à d'autres projets sectoriels pouvant intéresser la profession comme le projet sur la quantification de l'empreinte carbone de traitement de surface / traitement thermique / peinture.

INNOVATION

Technique, Innovation, Recherche et Développement

Journée technique automobile UITS / ARTEMA



François LIOTARD, Président FIM AUTO dresse le bilan de la journée et répond aux questions des intervenants

Les organisations professionnelles ARTEMA et UITS ont réuni, à la maison de la mécanique, leurs adhérents respectifs pour partager et échanger avec les représentants des constructeurs automobiles.

Une ambiance conviviale, interactive et très studieuse autour des enjeux actuels et à venir sur les fixations et les traitements de surfaces (TS).

Europe

Depuis Juin 2022, l'UITS fait partie du board du Comité Européen de Traitement de Surface. Cette fonction s'inscrit dans le cadre de la politique de l'UITS d'agir auprès des décideurs européens. Le CETS est membre du TWG pour la révision du BREF. Les sujets principalement traités par le CETS sont la révision de la directive IED (industrial Emission Directive) ainsi que la révision du règlement REACH et du BREF STM.

L'UITS a également de nombreux contacts avec l'ECHA et les différentes associations liées aux métaux (EUROFER, Nickel Institute, Fédération des métaux précieux...).





Contact :

Maison de la Mécanique
45, rue Louis Blanc
92038 PARIS LA DÉFENSE – France
Tél. : 01 47 17 64 33
Fax : 01 47 17 61 05
accueil@uits-france.org

www.uits-france.org



Les industriels au service
de la performance des matériaux